



Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 20240523039 • Création de deux emplois contractuels saisonniers d'Adjoint Technique en période estivale

Le jeudi 23 mai 2024, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le vendredi 17 mai, se sont réunis à la salle du Conseil Municipal.

12 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Christine MILÉSI, Christian BERNARD, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS.

5 absents : Lucette ORTIZ-CASTILLO ayant donné procuration à Bruno GUÉRIN, René DRAGUÉ ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Jean CLÉMENT ayant donné procuration à Christine MILÉSI, Robert JASSEREAU excusé, Stéphanie PACHIS ayant donné procuration à Armel BRIAND.

Le Conseil Municipal désigne Madame Christine MILÉSI, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,

Rappelle que le décret n° 88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la Loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction publique Territoriale, autorise le recrutement d'un agent contractuel de droit public non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité ;

Informe qu'il est nécessaire de pouvoir faire face à un accroissement saisonnier d'activité pour la prochaine saison estivale aux services techniques de la commune ;

Présente le besoin estival 2024 de deux emplois saisonniers pendant 3 mois, durant la période estivale, pour une durée hebdomadaire de 27 heures réparties sur 6 jours, dont les fonctions sont d'assurer l'entretien de la plage publique du Lac des Escoumes, l'entretien des toilettes publiques, l'entretien des espaces verts et de la voirie communale, la collecte des déchets.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, soit 16 voix pour,
Approuve la création de deux emplois d'Adjoints Techniques contractuels saisonnier de Droit Public, pendant 3 mois durant la période estivale, pour une durée hebdomadaire de 27 heures réparties sur 6 jours ;

Fixe la rémunération sur la base du 1^{er} échelon du premier grade du cadre d'emploi des fonctionnaires, 27/35^{ème} ;

Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires à ces recrutements et à signer toute pièce à intervenir en la matière.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,

Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 30/05/2024

ID : 066-216602300-20240523-20240523039-DE

